



Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 05 septembre

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

L'aventure du vivant ouvre son site internet !

—

L'enseignement agricole forme à tous les métiers du vivant : métiers de la terre, de la nature, du végétal, de la forêt, du bois, etc. Présent dans les filières générales ou technologiques, il permet aussi la poursuite d'études dans le supérieur : BTS, métiers de vétérinaire, d'ingénieur ou encore de paysagiste.

Mieux faire connaître l'étendue de ces métiers et les perspectives d'emplois qu'offrent ces filières, c'est l'enjeu du site l'aventureduvivant.fr, qui a vocation à informer et orienter les jeunes vers les métiers et formations de l'enseignement agricole, via la mise à disposition d'outils numériques spécifiques :

- accueil et orientation des visiteurs par un *chat bot* dédié,
- présentation des univers,
- mise à disposition de plus de 200 fiches métiers et formations,
- identification des établissements d'enseignement agricole présents sur le territoire via une carte interactive, ainsi qu'un lien permettant d'entrer directement en contact avec chacun d'eux.

L'aventure du vivant, promesse et emblème fédérateur, est une campagne inédite qui s'adresse directement aux jeunes collégiens et lycéens sur les réseaux sociaux qu'ils utilisent quotidiennement. Des messages et des visuels destinés à susciter l'envie et l'intérêt pour ces formations liées à la nature sont diffusés sur Facebook, Instagram (@l'aventureduvivant), Youtube (L'aventure du vivant), ainsi que sur Snapchat (@min_agriculture).

Son objectif ? Informer les jeunes sur des secteurs qui répondent à leurs aspirations et leur donner les clés pour trouver les établissements proposant les formations adaptées.

Son originalité ? Une campagne avec comme support principal les réseaux sociaux pour s'adresser aux jeunes sur leurs médias préférés, avec des codes et visuels adaptés à leurs univers.

Son déroulement ? Plusieurs phases sont prévues : après le lancement en février 2019, un site Internet ouvre début septembre avec une nouvelle valorisation sur les réseaux sociaux. Durant l'année scolaire, différentes actions de promotion et d'information seront proposées dans les territoires, comme lors des salons de l'éducation et de l'agriculture. Cette campagne de communication conduite par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation se fait en partenariat avec les associations et organisations professionnelles des différents secteurs concernés.

Pour découvrir le site par thématiques, c'est par ici !

[- Métiers](#)

[- Formations](#)

[- Établissements](#)

[- Enseignement agricole](#)

Pour découvrir la vidéo promotionnelle, c'est par [là](#) !

Contacts presse

Service de presse de Didier Guillaume - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture